

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**

SOMMAIRE

La rue Ballu. — Inauguration. — Assemblée Générale. —
Une lettre de Madame Brioux. — Loterie Nationale. —
Chez les Aveugles de guerre anglais. — « La Flamme ». —
Bibliographie. — « Le Livre de l'Aveugle ».

Chronique de l'U. A. G.

Entre Nous. — Caisse Fraternelle. — Cotisations pour
l'année 1936. — Procès-verbal de la réunion du Conseil
d'Administration du 7 mars 1936. — Procès-verbal de
l'Assemblée annuelle de la Section des Alpes Maritimes le
5 Avril. — Procès-verbal de la réunion de la Section du
Lot-et-Garonne le 5 Avril. — Compte rendu de l'Assem-
blée de la Régionale de Limoges le 19 Avril 1936. —
Avis divers. — Listes de donateurs

Administration :

Siège de l'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)
Téléph. : TRINITÉ 85.83 — Chèque Postal : 160.31

82
606

**Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre**

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

- | | |
|--|--|
| † M. Brieux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper ; |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ; | Miss Winifred Holt ; |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ; | Mme Léopold Kahn ; |
| † M. le général Balfourier ; | M. Krug ; |
| M. Brisac, <i>Préfet</i> ; | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ; |
| M. J. Ridgely-Carter ; | Mme la maréchale Maunoury ; |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ; | M. Samuel Milbank ; |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française ; | M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ; |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ; | M. Henry Paté, <i>Député</i> ; |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ; | M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| Miss Alice Getty ; | M. le général Sainte-Claire-Deville ; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ; | † M. Vallery-Radot ; |

LA RUE BALLU

Nous avons quitté la rue Ballu où s'est tenu le samedi 25 avril notre dernier Conseil d'Administration. Nous y reviendrons bien encore une fois pour nous réunir en commissions préparatoires le jeudi 21 mai, mais ce ne sera plus la maison de la rue Ballu vivante que nous avons connue, seule notre salle de Conseil présentera quelque activité.

Ce n'est pas sans une certaine pointe de mélancolie que nous quittons notre vieille maison de la rue Ballu, témoin de notre vie d'aveugles de guerre. où pendant quatorze ans, a battu le cœur de notre Groupement. Là se sont fondés bien des espoirs et si quelques déceptions ont pu se produire, il faut reconnaître que se réalisèrent bien des désirs. Dans ce cadre étroit, bien des camarades ont travaillé pour une toujours meilleure condition de vie des aveugles de guerre et les Izaac, les Scapini, les Favret, les Bloncourt ont donné d'eux-mêmes le meilleur pour les autres.

Il n'était pas inutile de jeter ce coup d'œil en arrière avant de nous tourner résolument vers l'avenir et sans rien regretter du passé, attaquer cette nouvelle vie de l'Union qui se déroulera maintenant dans l'Hôtel de la rue Blanche. Nous n'avons pas à jouer ici au prophète et laissons aux jours qui viennent le soin de confirmer l'indispensable existence de l'U.A.G., sa valeur et sa beauté.

H. AMBLARD.

INAUGURATION

Nous avons adressé une circulaire à tous nos camarades pour leur faire savoir que l'inauguration de notre Maison aura lieu le 22 mai prochain à 15 heures.

Nous serions très heureux que beaucoup de nos camarades participent à cette cérémonie et c'est dans un souci de bonne organisation que nous leur avons demandé de nous faire connaître leur venue afin que nous puissions leur délivrer une carte pour eux, leurs femme ou guide et leurs enfants. Nous ne pouvons malheureusement en donner à leurs amis car nous craignons de ne pouvoir les recevoir, mais il ne faudrait pas que cette restriction empêche les aveugles de guerre d'être rue Blanche le 22 mai, car nous souhaitons les voir très nombreux dans leur Maison.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les documents, convocations, bulletins de vote et renseignements ont été adressés à nos camarades. Nous rappelons que la première Commission du jeudi 21 mai se tiendra encore rue Ballu et que le banquet aura lieu au Palais d'Orsay, où les grandes salles nous permettront d'être nombreux à cette réunion.

Une lettre de Madame Brieux

« Cher Monsieur,

« Veuillez être auprès de votre Comité et de tous vos membres l'interprète de ma gratitude pour la touchante initiative que vous avez eue de faire imprimer les discours prononcés lors de l'inauguration de la plaque apposée sur la maison du « Grand-Père des Blessés aux Yeux » et qui a permis à ceux qui n'avaient pu y assister d'apprécier l'émotion de cette belle cérémonie du souvenir.

« Avec encore tous mes remerciements, croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les plus sympathiques et les meilleurs.

« Jeanne Eugène BRIEUX. »

LOTÉRIE NATIONALE

La 4^e tranche qui a été tirée récemment fut un succès pour l'émission de dixièmes que l'U. A. G. a faite.

Parmi les numéros placés par nous figure un lot de un million et d'autres lots importants. Nous émettons en ce moment la 5^e tranche et également la tranche spéciale du Grand Prix qui s'annonce comme un beau succès.

Les camarades qui désirent placer des dixièmes auront les meilleures conditions que notre service de loterie fait aux courtiers et nous leur faisons remarquer que s'il leur est possible, chez les commerçants de leur entourage ou dans leur localité, soit de faire le courtier, soit de faire le placier, ils peuvent trouver dans cette occupation une rémunération intéressante.

Nous insistons cependant sur le fait que les aveugles de guerre doivent s'adresser au service de la Loterie, établi spécialement 3, rue Meyerbeer à Paris, en écrivant à cette adresse : « Union des Aveugles de Guerre », service de la Loterie, car nos camarades comprendront que les services de l'Union ne peuvent pas s'occuper du fonctionnement de cet important service.

Chez les Aveugles de guerre anglais

Nous relevons dans le *Times Weekly* les résultats des épreuves de marche sur route organisées par St Dunstan's. Cela intéressera sans doute nos camarades sportifs ou anciens sportifs.

De nouveaux records furent établis dans la course de 15 mètres qui a eu lieu à Wemhley entre les Aveugles de Guerre de St Dunstan A Brown, 5^e bataillon du Cheshire regiment a maintenu sa place, déjà ancienne de plusieurs années, dans la catégorie des demi-voyants. Son temps de 2 h. 11 m. 13 s. était meilleur que son précédent record par 1 m. 14 s. établi l'année dernière.

Brown gagna après une lutte magnifique avec J. Jerome (Australian Imperial Forces) qui arriva second avec 2 h. 11 m. 45 s., ce qui est excellent quand on tient compte du fait que ce n'est que sa

deuxième tentative et qu'il s'est entraîné (tout seul). P. Ashton (Service Géographique de l'Armée) arriva troisième en 2 h. 20 m. 40 s.

Dans la catégorie des aveugles 100 %, la première place revient à T. ap. Rhys (Royal Engineers), en 2 h. 21 m. 5 s., la deuxième à H. Boorman (Buff's Regiment), en 2 h. 22 m. 40 s. et la troisième à A. Benning (Fusiliers Ecossais), l'ancien champion, en 2 h. 32 m. 30 secondes. Le record dans cette catégorie fut également battu par les deux premiers, ap. Rhys ayant abaissé le précédent record par 7 m. 54 s.

Suit le classement : 1^{re} catégorie : 11 partants, 0 abandon, temps du dernier 3 h. 1 m. 5 s. — 2^e catégorie : 6 partants, 0 abandon, temps du dernier 2 h. 48 m. 18 s.

« LA FLAMME »

« L'Union des Aveugles de guerre » a ranimé « La Flamme » le jeudi 30 avril.

De nombreux camarades étaient venus assister à cette cérémonie où Muller, vice-Président de l'U. A. G., a accompli le geste symbolique.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre de l'Aveugle vient de nous faire parvenir en Braille, l'ouvrage suivant qui est dès maintenant à la disposition de nos camarades :

« *La Gondole aux Chimères* », de DEKOBRA.

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Daviau, de *Belleville-sur-Vie* (Vendée) nous font part de la naissance de leur 4^e enfant, Marie-Louise, née le 25 mars 1936.

Notre camarade et Mme Chambeyron, de *Miribel* (Ain) nous font part de la naissance de leur fils Jean-Pierre.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Farrant, de *Romainville*, nous fait part de son mariage avec Mlle Vrillet.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Gaconnier, de *Raddon* (Hte-Saône), décédé le 16 avril 1936, à l'âge de 53 ans.

Né le 27 mars 1883, à St-Valbert (Hte-Saône), notre camarade était caporal au 171^e Rég. d'Infanterie. Blessé le 17 mai 1915 au Bois d'Ailly par éclat de grenade, Gaconnier était réformé à 100 %, article 10, pour cécité. Titulaire de la Médaille Militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, il laisse une veuve et 2 enfants.

Du père de notre camarade Fleury, de *Marigny* (Manche), décédé le 6 avril 1936, dans sa 82^e année.

De la femme de notre camarade Tauriac, de *St-Affrique* (Aveyron), décédée le 5 avril 1936, dans sa 46^e année.

De la fille de notre camarade Garnier, de *Rennes* (Ille-et-Vilaine), décédée le 7 avril 1936, à l'âge de 2 ans.

Du père de notre camarade Mas, Elie, de *Port-D'Agres* (Aveyron), décédé le 7 avril 1936.

Du père de notre camarade Chambeyron, de *Miribel* (Ain) décédé le 26 mars 1936.

Du beau-père de notre camarade Fourcade, de *Fleurance* (Gers), décédé le 21 avril à l'âge de 79 ans.

Du beau-père de notre camarade Jarré-Sarré, de *Paris*, décédé le 11 avril 1936, dans sa 66^e année.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué entre le 1^{er} et le 31 mars une somme de 16.720 fr., se répartissant comme suit :

Allocations naissances	300 Frs
Allocations décès	9.100 »
Allocations caisse-maladie	7.320 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 16.720 francs une somme de 42.200 fr. pour prêts maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 15 demandes, dont 3 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

Cotisations Volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement : Ganneau, 5 fr.; Le Nahuec, 10 fr.; Girard J., 10 fr.; Dessartre, 10 fr.

Cotisations pour l'Année 1936

Courtas, Bouchepillon, Michel F., Laurent T., Martin L., Nicolai J., Dupuis J., Archambault, Picot, Cabannot, Jandot, Parent A., Duhén, Rousé, Gohin, Ganneau, Maurel, Loyer, Bouisson, Fautsch, Saint-Yves, Corlobé, Bonnetin, Barde, Le Borgne L., Loriaux, Charriaut Victorin, Charrière A., Dulucq, Poubane, Maes, Balansa, Juhel, Langel, Johannsen, Deglise, Comble, Catrou, Laborie, Daraspe, Dajieu, Pavil, Grosbois, Beaurain, Le Nahuec, Roillet, Mony, Quinquis, Patisson, Scaglia, Tauriac, Josse, Lambert E., Bouton, Cavret, Pichenot, Barallon, Lefebvre, Charmillon, Hutin Aumont, Moreau A., Ricci, Guyollot, Peuchamiel, Granger, Donchet, Devarieux, Castagné, Hervoir, Vichet, Sauvage, Beauquesne, Girault M., Monnier M., Thévenard, Barbe, Rougé, Guillemin, Landais L., Mayet, Girard J., Betremieux, Rivelois, Lamy E., Rousseau L., Attard, Moulin A., Lennoz, Petitdidier, Bruley, Grimm, Lanciaux, Hubert G., Duffès, Nehou, Lecardonnel, Teissier, Jarré-Sarré, Ploy, Gauthier J., Bidaud, Bayle, Simon J., Poulain, Dubois, C., Bellenger, Durant J., Dessartre, Satgé.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 Mars 1936

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Scapini.

Etaient présents : Scapini, Leveau, Muller, Noireaux, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Céré-Labourdette, Courteix, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Guillam Izaac, Laffargue, Lagarde, Lauté, Malgat, Muller.

Excusés : Cabasson, Conan, Derunder, Nicolaï, Robert M., Roy G., Satgé.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au Président : Robert M.

Au Secrétaire Général : Nicolaï, Satgé.

A Noireaux : Derunder.

A Favret : Cabasson.

A Guillam : Conan.

N'a pas écrit : Boncourt.

Assistaient également à la séance : M. de Traversay, Président du Comité d'Action; M. Bloch, trésorier adjoint; MM. Iweins et de Chaumont-Guitry, membres du Comité d'Action.

Les camarades : Bignon, Briant, Chauvel, Galis, Hennebicq, Izembard, Rousseau, Thulliez.

Après observation d'Évrat, le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février est adopté à l'unanimité.

2° La situation financière de janvier est adoptée à l'unanimité;

3° Le Conseil examine la situation des aveugles dont la pension a été rejetée. Plusieurs administrateurs estimant que l'allocation annuelle qui leur est attribuée peut être, pour cette année, augmentée sensiblement, le Bureau accepte cette demande d'augmentation, en réservant tous les droits du Conseil pour l'année prochaine. Sous cette condition, il est décidé d'augmenter de 50 % les allocations attribuées, ce qui les porte, pour cette année, aux sommes suivantes : Borie, 900 fr. ; Framery, 1.200 fr. ; Orliange, 900 fr. ; Fargeot, 3.750 fr. Le Bureau, pour répondre à un désir de l'Assemblée Générale, a étudié des cas d'autres aveugles sans pension. Il en a retenu trois intéressants qu'il a soumis au Conseil. Ces trois camarades recevront la somme de 900 fr. Ce sont : Bachelet, Bocquier, Falcottet;

4° Le Secrétaire Général expose dans quelles conditions le Bureau eût à intervenir à la suite de l'envoi qui lui avait été signalé d'une circulaire adressée par un camarade à de nombreux membres de l'U. A. G. La lettre de mise au point a été envoyée par le Bureau

à tous les camarades. Le Secrétaire Général rappelle les démarches faites par le Bureau auprès du Ministre en faveur des exclus du statut. Les réponses faites aux délégués de l'U. A. G. par les deux derniers Ministres des Pensions, différant beaucoup de celles reçues par les camarades exclus, le Bureau appelle l'attention des camarades sur les difficultés rencontrées dans cette tâche. Au cours de l'examen de la demande de modification des statuts, contenue dans la circulaire Beda, il est rappelé devant le Conseil la teneur de l'article 1^{er} des statuts qui est fondamental, et aussi l'article 1^{er} du règlement intérieur qui ne comprend pas, parmi les membres titulaires de l'Union, les non possesseurs de la carte du combattant. Par application de cet article du règlement, seuls ont le droit de vote à l'U. A. G. les membres titulaires, c'est-à-dire les possesseurs de la Carte du Combattant. Cette année, une discrimination ne peut être faite, mais il est entendu que l'année prochaine, après installation de la nouvelle maison, les dossiers révisés permettront de n'attribuer le droit de vote qu'aux membres titulaires. Sur ce point Évrat fait connaître qu'il s'absent.

Tous les administrateurs examinent la situation des membres de l'U. A. G. par rapport au statut, regrettent de ne pouvoir en ce moment le faire attribuer à tous et se montrent désireux de voir le plus grand nombre possible en profiter.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité : « Le Conseil ayant pris connaissance de la circulaire Beda, déplore la suspicion qu'elle peut jeter sur le Bureau et le Conseil de l'U. A. G. ; il rappelle que, par de nombreux entretiens et visites, le Bureau a demandé l'extension du statut en faveur des exclus et fait confiance à son Bureau pour continuer dans ce sens une action auprès des Pouvoirs Publics.

5° Le Bureau de la Section du Rhône ayant adressé une demande de changement de cette départementale en une régionale du sud-est comprenant de nombreux départements, le Conseil examine la question avec sympathie. Il tient compte d'abord des arguments des camarades des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes qui, à juste raison, trouvent impropre la dénomination de « Section du sud-est » ; il est décidé que, comme les autres régionales, celle-ci pourra s'appeler « Section de Lyon », mais avant de statuer définitivement, il charge le

Bureau de demander à la Section du Rhône de désigner les départements qui, d'une façon pratique, pourraient être ressortissants du centre de Lyon. Le Conseil, ayant seul qualité pour décider d'une délimitation d'une Régionale, prendra sa décision quand les renseignements demandés lui seront parvenus.

Une demande de subvention ayant été adressée par le camarade Masselier en faveur de l'Association Française des espérantistes aveugles pour l'édition d'une grammaire française en Braille, le Conseil estime qu'il n'est pas possible de collaborer à l'édition de cette grammaire, ce qui serait onéreux. Cependant, par sympathie pour les espérantistes aveugles français, plusieurs camarades font remarquer que l'Union accorde une légère subvention à l'Union Internationale des Espérantistes aveugles et que, par conséquent, il pourrait être attribué la même subvention aux espérantistes français. D'autres administrateurs invoquent le nombre très restreint des aveugles de guerre espérantistes français. Une subvention de 250 fr. pour l'Association française est proposée.

Ont voté pour : Amblard, Bardoux, Bertrand, Bois, Evrat, Favret, Fauvel, Grillet, Guillam, Izaac, Laffargue, Lauté, Leveau, L'Evesque, Muller, Noireaux, Scapini.

Contre : Brusson, Courteix, Lagarde, Malgat.

Abstention : Céré-Labourdette.

Le Secrétaire Général rend compte au Conseil de la démarche faite par le Bureau auprès du Président de la République pour l'inviter à l'inauguration de notre Maison.

Par suite de difficultés d'ordre pratique, cette cérémonie ayant été difficile à organiser pour le début d'avril, la date a été reportée au 22 mai prochain. Ce jour là étant réservé à nos Commissions, il est proposé de tenir une séance de Commission la veille, le jeudi 21 mai, à 14 h. 15, rue Ballu, où se traiteront les questions des Services Intérieurs et de la Propagande. Le vendredi tout entier sera réservé à la cérémonie de l'inauguration, puis le samedi auront lieu rue Blanche, à 9 h. 15, la Commission des Pensions, puis Questions Diverses. Au même endroit, à 14 h. 15, Commission de la Maison, de l'Action Sociale et du Budget. — L'ordre du jour est ainsi adopté.

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

Allegrini, Louis-Antoine, Groupe d'H.B.M., *Rodheillac*, près *Toulon (Var)*.

100 % art. 10, titre définitif, Carte du Combattant.

Champagnon, Henri, 5, rue St-Jean, *Mâcon* (Saône-et-Loire)
200 % art. 10 et 12; titre définitif, Carte du Combattant.

Coniat, Edouard, rue Jules-Guesde, *Vermelles* (Pas-de-Calais)
100 % art. 10; titre définitif, Carte du Combattant.

Duvigneau, Henri, Villa Emilia, *Habas* (Landes)
100 % art. 10; titre définitif, Carte du Combattant.

Faucon, Louis, Moulin Neuf, par *Le Pizou* (Dordogne)
100 % art. 10; titre définitif, Carte du Combattant.

Gérard, Paul, 220, rue du 17-Novembre, *Château-Salins* (Moselle)
100 % art. 10; titre définitif, Carte du Combattant.

Guidicelli, Dominique, route de l'Annonciade, *Bastia* (Corse)
200 % art. 10 et 12; titre définitif, Carte du Combattant.

David, Léopold, rue de l'Abbé-Boyé, *Lesparre* (Gironde)
100 % art. 10; titre provisoire, Carte du Combattant.

Ces camarades remplissant les conditions sont tous admis à l'U. A. G. en qualité de membres titulaires, à l'exception de David, Léopold, admis comme membre temporaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.

Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Section des Alpes Maritimes du 5 avril 1936

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Hébréard, Président de la Section ayant à ses côtés Amblard, Secrétaire général de l'U. A. G., délégué de Paris.

Sont présents les camarades : Alloï, Barbier, Bertoni, Billoud, Bruley, Butel, Chambert, Christophe, Delille, Draperi Jean, Draperi Jacques, Félix, Gaetti, Gauch, Georges Léon, Giroit, Graglia, Grate-

pain, Hebreard, Invernizzi, Isnardy, Mondolini, Palmaro, Petitjean, Pons, Roche, Rosso, Rouquette, Vichet, Victorin.

Excusés par écrit ; Fabre, Grimaldi, Lansquenet, Mouisset, Pasquier, Spinetta, Vernhes.

Absents : Arnaud, Dimitrieff, Fraysse, Georges Aimé.

Hébréard remercie tous les camarades de venir aussi nombreux chaque année. Il souhaite la bienvenue au camarade Amblard et le félicite chaudement pour son action à l'U. A. G. et le prie d'être l'interprète de la Section auprès des Membres du C. A. à Paris, pour le résultat obtenu durant l'année écoulée. Hébréard présente les hommages de la Section à Mme Amblard et lui dit combien les camarades sont heureux de la retrouver parmi eux. Il remercie Gilli, Président des Amputés, Vialle, Secrétaire « Des plus Grands Invalides » et le docteur Barral, des Trépanés, qui sont venus apporter au début de la séance leur témoignage de camaraderie aux Aveugles de Guerre. Il adresse aussi de chaleureux remerciements à M. P. Maurin, Président du Comité de Patronage, au Docteur Binet, pour son généreux dévouement aux Aveugles de Guerre, à M. Garino, le dévoué trésorier voyant, ainsi qu'à M. Ferron, Commissaire aux comptes. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux camarades arrivés dans la Section : Giroir et Petitjean. Hébréard se fait l'interprète de tous les camarades pour présenter les condoléances à Vichet qui a eu la douleur de perdre sa mère il y a quelques jours. Amblard, en termes très touchants répond aux souhaits de bienvenue qui lui ont été adressés et assure les camarades de tout son dévouement. On passe ensuite à l'ordre du jour.

Le compte rendu moral et financier de l'U.A.G. est approuvé à l'unanimité. Hébréard fait ensuite un exposé de la marche de la Section durant l'année écoulée. Cet exposé est approuvé à l'unanimité.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SECTION

En caisse au 10 mars 1935.....	2.881 50
Don Léospo	300 »
Don Fabre	16 »

Subvention Ville de Nice (800-10 %)... ..	720 »	
Don Ville Beaulieu	50 »	
	<hr/>	
	3.967 50	3.967 50

DÉPENSES

Assemblée générale 1935. Jetons de présence et divers	339 50	
Papier timbré	10 »	
Frais de gestion - Secrétariat. Délégation. Imprimés. Affranchissement, etc.	302 25	
	<hr/>	
	651 75	651 75
		<hr/>
En caisse au 31 mars 1936		3.315 75
		<hr/>

La situation financière est adoptée à l'unanimité.

Les camarades Billoud, Petitjean, Giroir, Grattepain prennent successivement la parole et demandent des explications sur l'application du statut des Grands Mutilés, sur la caisse des Pensions, sur la maison de l'Aveugle ; Amblard leur donne tous les renseignements demandés. Après une assez longue discussion, la Section fait confiance au bureau de Paris pour poursuivre son action en vue de l'application du Statut des Grands Mutilés à tous les Aveugles de Guerre. Giroir et Grattepain demandent à Hébréard où en est la question de la carte de priorité, Hébréard leur répond qu'en ce qui concerne la carte de priorité départementale pour la Compagnie T. N. L. des démarches sont entreprises d'accord avec les Grands Invalides auprès du Préfet et du Maire, démarches qu'on espère voir aboutir bientôt. Divers vœux sont présentés par Petitjean et Hébréard, ces vœux sont adoptés à l'unanimité et seront présentés à Paris à la prochaine Assemblée.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Comité d'Administration. Hébréard, président sortant, dit que d'après le règlement des Départementales celles-ci sont libres de choisir leur mode de vote et demande à l'Assemblée d'élire le Président ; ce mode étant accepté,

Hébréard quitte la séance pour permettre aux camarades de voter librement. Il prie le camarade Amblard de faire procéder à cette élection. Après quelques mots de Amblard et aucune candidature ne s'étant déclarée, l'Assemblée acclame Hébréard président, avec toutes ses félicitations pour l'essor qu'il a donné à la Section depuis sa création ; M. Garino, Trésorier voyant, est réélu à l'unanimité ainsi que M. Ferron, Commissaire aux Comptes.

Hébréard, reprenant la Présidence de la séance, fait voter pour les autres membres du Comité d'Administration :

Sont élus à l'unanimité : Draperi Jacques, Draperi Jean, Giroir, Palmaro, Petitjean, Vichet.

A ce moment, le chanoine Matteudi, Président de la Fédération Départementale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et M. Bernard, Président du Comité d'Union des Associations nées de la Guerre, font leur entrée dans la salle et en quelques phrases disent combien est grande la sympathie et l'affection que les Anciens Combattants et Victimes de la guerre ont pour les Aveugles de Guerre. Amblard et Hébréard les remercient.

Petitjean demande alors la parole et, interpellant le chanoine Matteudi, dit qu'il est très étonné qu'après ces paroles Hébréard n'ait pas été maintenu comme délégué à l'Office départemental. Matteudi lui répond qu'il en est étonné lui-même, mais qu'il ne pouvait désigner que les délégués de la Fédération et que la Section n'étant pas fédérée c'était le Comité d'Union qui devait le porter sur sa liste de délégués.

Bernard, Président du Comité d'Union, cherche à excuser celui-ci, mettant la faute sur le nouveau décret concernant l'Office. L'incident est clos, mais l'impression des camarades et celle d'Hébréard lui-même est que l'Aveugle de Guerre a bien été éliminé pour faire place à un autre délégué, qui n'est pourtant pas un grand invalide.

La séance est levée à 12 heures.

LE BANQUET

A midi, les membres présents, auxquels s'étaient joints leur famille et de nombreux invités, prenaient place aux Queen's Hotel autour d'une table abondamment fleurie pour le banquet annuel de la Section.

On notait parmi les convives : M. Denis Bottone, Adjoint représentant le Député Maire de Nice, M. Jean Médecin ; M. Heckanroth, Intendant départemental des Pensions ; M. P. Bernard, Président du Comité d'Union ; M. Leospo, Président d'honneur de la Section ; M. P. Maurin, Président du Comité de Patronage de la Section des A. M. de l'U. A. G. ; M. Patrigeon, Secrétaire général de l'Office départemental des Victimes de la Guerre ; M. Bermond, Secrétaire général adjoint ; M^e Larboulet ; M. H. Gilli, Président des Amputés ; M. Jean Vialle ; le Docteur Barral, Président de l'Union des Trépanés, etc...

Au champagne, Hébréard excusa M. Icart, Adjoint au Maire, le Médecin Commandant Sanson, du Centre de réforme, et le très dévoué Docteur Binet qui, à leur grand regret, n'avaient pu assister au banquet.

Puis, tour à tour, prirent la parole MM. Hébréard, P. Maurin, Amblard, le Docteur Barral et M. Denis Bottone au nom de M. Jean Médecin exprime ses remerciements à Hébréard, qu'il assure de toute sa sympathie et de celle de la Municipalité pour lui et tous ses camarades Aveugles de Guerre.

Tous ces orateurs levèrent leur verre à la prospérité de la Section et à l'U. A. G.

A la fin du banquet fut présenté le superbe drapeau de la Section, si généreusement offert par M. Leospo, Président d'honneur, qui ne cesse d'être l'ami et le bienfaiteur dévoué des Aveugles de Guerre.

Une sauterie amicale clôtura cette belle journée.

Le lendemain, M. Leospo réunissait en son hôtel, l'Alhambra Palace, à Cimiez, avec le camarade Amblard et Mme, les membres du Comité d'Administration et du Comité de Patronage autour d'une table où fut servi un déjeuner succulent.

VŒUX DE LA SECTION DES ALPES-MARITIMES

Vœux adoptés par la Section des Alpes-Maritimes de l'U. A. G. réunie en Assemblée annuelle le 5 avril 1936

1^{re} Demande : que le bureau de l'U. A. G. intervienne auprès du ministre des Pensions et fasse toutes les démarches utiles pour faire aboutir par le Parlement le projet de loi tendant à étendre le bénéfice du Statut des Grands Invalides à tous les Aveugles de guerre.

2° *Demande* : que le bureau de l'U. A. G. profite de la création de la Caisse des Pensions pour faire adopter le vœu depuis si longtemps présenté, tendant à faire bénéficier les veuves des Aveugles de guerre d'un trimestre de grâce (pension et allocations comprises).

3° *Demande* : que l'Assemblée générale de l'U. A. G. prenne une position ferme pour que la future Caisse des Pensions soit régie par une administration autonome et qualifiée, et ne soit pas placée sous la tutelle de l'Office national des Mutilés Anciens Combattants et Pupilles de la Nation : cet organisme ne s'étant pas montré très favorable à la cause de l'U. A. G. quant à la destination de legs ou donations faits en faveur des Aveugles de guerre.

4° *Demande* : que le bureau de l'U. A. G. intervienne auprès du ministre des P. T. T. pour que celui-ci donne des instructions nécessaires à ses services départementaux afin que les Aveugles de guerre titulaires d'une pension définitive soient dispensés de renouveler chaque année leur demande d'exonération de la taxe sur leur poste de T. S. F.

5° *Demande* : que l'U. A. G., à l'exemple de la Société les Amis des Soldats Aveugles consente les mêmes faveurs (frais d'hypothèques, main-levée et intérêts) lorsqu'un membre fait appel à elle pour l'obtention d'un prêt à l'occasion de l'achat ou de la construction d'une maison familiale, et demande que le bureau de l'U. A. G. n'hésite pas à prendre toutes mesures utiles envers les camarades qui, sans motifs valables, ne font pas honneur à leurs engagements en ce qui concerne le remboursement de leur prêt.

6° *Demande* : que l'U. A. G. appuie la protestation de Maurice Dorman auprès du Ministère des Pensions, s'élevant contre le retrait, non pas de la carte, mais de la retraite du Combattant, à certains militaires coupables d'absence illégale, mais qui se sont largement rachetés, puisque certains d'entr'eux ont obtenu Croix de guerre, Médaille Militaire et Légion d'honneur.

7° *Demande* : que le taux de 140 soit réabli pour les camarades Aveugles de guerre, non titulaires de la Carte du Combattant.

8° *Demande* : que soient entreprises les démarches nécessaires, pour faire aboutir le vœu plusieurs fois adopté en Assemblée générale, tendant à faire obtenir aux veuves des Aveugles de guerre une pension d'au moins six cents francs par mois.

Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Section départementale du Lot-et-Garonne le 5 avril 1936

L'assemblée annuelle de la régionale du Lot-et-Garonne s'est tenue le 5 avril courant à la Maison du Combattant à Agen. Cette réunion était présidée par le camarade Muller, Vice-Président de l'U. A. G.

Assistaient à la réunion : M. l'Abbé Mirabail, Commissaire aux comptes de la section. Les camarades Galis, Président; Brusson et Gouny, de la régionale de Bordeaux; Chalandar et Tauziet, du Gers; Salettes, de l'Aude; Lafon et Nonorgues, du Tarn-et-Garonne; Barry, du Lot; les camarades Paris, Bourdieu, Chapouillé, Cizac, Camerey, Bazas, Dajieu, Marche, Deville. — Moret s'est excusé.

Etant donné son mauvais état de santé, le Secrétaire Dupont ne peut assister à la réunion, les camarades le regrettent vivement et forment des vœux pour l'amélioration de son état. Il sera remplacé dans ses fonctions par le camarade Tauziet.

Galis ouvre la séance. Il adresse ses remerciements au camarade Muller ainsi qu'à Mme, qui ont accepté, malgré deux déplacements successifs, de revenir dans notre Sud-Ouest, pour représenter l'U. A. G. à notre réunion. Ses remerciements vont ensuite à M. l'Abbé Marabail dont le dévouement à notre cause est bien connu de tous, aux Présidents et camarades des Sections voisines qui se sont rendus à notre invitation.

L'ordre du jour appelle le compte rendu moral qui, à peine commencé, ne peut être développé dans son entier et ce, pour cause d'une longue intervention de Cizac qui, malgré les multiples rappels à l'ordre et l'impatience qui se manifeste dans l'auditoire, se lance sur le terrain des récriminations au sujet du Statut des Grands Invalides. Les camarades présents ont beau lui donner l'assurance qu'ils sont tous de cœur avec lui, et qu'ils appuieront ses justes revendications, il ne veut rien entendre, et pendant une heure il parle de son intervention auprès de l'Union, de son action dans le comité Béda; il a du reste donné sa démission de ce comité. Il prend à partie les dirigeants de l'union en des termes parfois trop vifs, termes qui motivent l'intervention de Muller. Ce dernier dit tout ce que l'U. A. G. a fait pour que soient compris

dans le bénéfice du Statut tous les A. G., il dit aussi que ce n'est pas en paralysant son action qu'on arrivera à un meilleur résultat. Mais Cizac n'en maintient pas moins ses affirmations et il reprend ses doléances sur le même sujet et toujours avec la même violence. La salle devient houleuse... Les camarades demandent à l'orateur de dire enfin où il veut en venir (ce que du reste ils comprennent tous) et de terminer, car ils voudraient traiter les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

On entend alors de regrettables paroles sortir de la bouche de Cizac qui, interpellant le Président Galis, lui reproche par exemple (à lui qui est un glorieux blessé de la classe 1918) de n'avoir pas fait la guerre puisqu'il a été blessé en arrivant au front, il l'assimile aux non-combattants, etc..., etc...

Ces vilaines paroles provoquent une vive indignation et il n'est pas trop de la sage intervention de M. Mirabail pour ramener le calme dans les esprits. M. Mirabail veut espérer que les paroles de Cizac ont dépassé sa pensée, mais il ne semble pas en être ainsi, ce que tout le monde regrette. M. Mirabail résume la situation, met les choses au point, et propose une motion de sympathie à Galis. Cette motion est votée par acclamations.

La parole est donnée à Muller qui rend compte des diverses interventions de l'Union auprès des trois derniers ministères et de la lettre en date du 13 mars dernier de M. Besse, Ministre des Pensions, disant qu'un nouveau projet qui donnera satisfaction à un plus grand nombre de camarades est à l'étude. Le parlement étant en vacances, l'Union n'a pu obtenir de renseignements plus précis.

On vote à l'unanimité, un vote de confiance à l'U. A. G.

LECTURE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année s'établit comme suit :

Restait en caisse Exercice 1934-1935.....	2.102 40
Recettes année 1935-1936	786 »
Dépenses année 1935-1936	1.091 50
	<hr/>
En caisse à ce jour	1.790 90

Le Bureau sortant est ensuite réélu pour l'année 1936-1937. Galis obtient un vote de confiance, moins une voix, Cizac, pour représenter la section à l'U. A. G.

La section propose ensuite, que ne soit plus appliqué la retenue du coefficient 1,40 % et même du 13 % aux non bénéficiaires du Statut. Muller dit que l'U. A. G. a déjà fait le nécessaire à ce sujet et qu'elle poursuit ses démarches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les camarades se retrouvent à l'hôtel de la Bourse où un banquet leur est servi.

Malgré les émotions de la matinée, l'appétit et l'entrain ne font pas défaut.

Au dessert, après les remerciements de Galis, Brusson et Muller prennent la parole. C'est ensuite le tour de notre grand ami l'Abbé Mirabail, notre dévoué Commissaire au Comptes qui, en termes émouvants, nous dit son bonheur de se trouver, lui ancien combattant, au milieu des plus glorieux mutilés. Il dit la raison plus que jamais nécessaire, en cette période troublée, de rester unis et groupés. Il évoque la division qui engendre la haine. Il serait heureux que les aveugles de guerre de la région se réunissent plus souvent en dehors de leur assemblée annuelle en de petites fêtes familiales, donnant ainsi l'exemple de l'amitié et de la fraternité, sentiments qui ne doivent jamais cesser d'exister. Il est nécessaire, dit-il encore, que les aveugles de guerre montrent qu'ils sont là, et qu'ils forment une grande famille. Il ne faut pas que le public et les jeunes générations qui viennent, oublient la leçon que leur donnent les A. G., témoins vivants des malheurs de la Guerre.

Il brosse ensuite un sombre tableau de la situation qui serait faite aux mutilés et anciens combattants, si ces derniers se laissent diviser par des questions de haine et d'intérêt. Il leur demande de garder intact l'esprit de camaraderie qui les unissait alors qu'ils partageaient les mêmes dangers et les mêmes souffrances, et les supplie de se resserrer autour de l'Union qui fait l'impossible pour soutenir leurs justes revendications et les faire aboutir.

Les paroles de l'orateur sont couvertes par de frénétiques applaudissements. Il termine en levant son verre à la prospérité de l'Union

et des familles des A. C. Il s'incline respectueusement devant les épouses des camarades, qu'il est heureux de voir à côté de leur mari dans cette réunion familiale.

Il est quatre heures, on se sépare en se donnant rendez-vous à Paris pour l'inauguration de la maison de l'Aveugle et l'Assemblée générale 1936.

Le Président : GALIS.

**Compte rendu de l'assemblée annuelle
de la Régionale de Limoges le 19 avril 1936**

L'assemblée annuelle de la Régionale de Limoges se réunit le 19 avril 1936, Hôtel de Ville de Limoge, Salle de la Justice de Paix.

Après un déjeuner amical en commun, Hôtel du Globe, les camarades se rendent à la réunion.

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence du camarade Lagarde, Président de la Régionale.

35 camarades sont présents. Le Président dit quelques mots et fournit des explications sur le rapport moral et le rapport financier de l'U. A. G., la prorogation des délais, le statut des grands invalides, la Maison de la rue Blanche, les allocations aux camarades sans pension, le « Livre Parlé », les prêts consentis par l'Union et les « Amis ».

L'Assemblée Générale émet les vœux suivants :

1° Maintien des vœux émis par l'Assemblée Générale du 20 octobre 1935;

2° Que les camarades qui auraient leur pension retirée par suite de la révision des pensions, conservent les avantages de l'Union s'ils ont cinq ans au moins de présence à l'Union et, s'ils ont un prêt en cours, que remise leur soit faite de leur dette;

3° Que l'Union suive de très près la réalisation du « Livre Sonore »;

4° Que deux logements soient loués sur une plage de la Cha-

rente-Inférieure, ces logements seraient très favorables aux camarades du Centre et de l'Ouest;

5° Qu'une étude, courte, aussi claire que possible, soit faite dans le Bulletin, à l'effet d'éclairer tous les camarades sur la reversion des pensions à leurs veuves. Exemple : quelle sera la situation d'une veuve de guerre ayant épousé un aveugle de guerre et redevenant veuve?

6° Que dans les administrations nationales, départementales, municipales et concédées, un rang de priorité soit accordé aux enfants des aveugles de guerre, au même titre qu'aux enfants de certains fonctionnaires.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale de l'Union : titulaire : Lagarde; suppléant : Millet.

Prochaine Assemblée Générale : fin mars ou début avril 1937.

Le Président,
O. LAGARDE.

Le Secrétaire,
CLUZELAU.

SITUATION FINANCIERE DE LA SECTION

Solde en caisse au 19 avril 1936	131 90
Frais de salle pour la réunion	10 »
	<hr/>
Reste en caisse	121 90

AVIS DIVERS

Notre camarade Pichenot nous fait savoir qu'il serait acheteur d'un velo-car d'occasion.

Faire offre directement à M. Pichenot, 61, rue Truffaut, Paris.

◆◆◆

Notre camarade Niant, Simon, nous informe qu'étant ancien propriétaire vigneron, il se met à la disposition des camarades pour

leur faire envoyer des vins de la région de Bergerac-Bordeaux, vins ordinaires et supérieurs, aux meilleures conditions.

Se mettre directement en rapports avec M. Niant, 71, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac (Dordogne).

●

Liste des Donateurs

Mme Poules, Pamiers (Ariège), 50 fr. — Mlle Fischer, Paris, 10 fr. — Mme Lévy Weis, Paris, 100 fr. — M. Gerald Dobède, Bath (Angleterre), 751 fr. — Mme Couleru, Tours, 50 fr. — Mme Condamin, Nice, 6 fr. — Groupement de défense du velours, 100 fr. — Mme Gendrot, Aulnay-sous-Bois, 50 fr. — Maître Coquelin, notaire, Andrésy, 50 fr. — Produit d'une collecte faite au mariage des époux Tamisier-Meunier, à Fontaine (E.-et-L.), 18 fr. 05. — Mme Loyson, Paris, 100 fr.

●

Dons avec affectation spéciale pour la Maison des Aveugles de Guerre

Mme Lévy Weis, Paris, 200 fr. — Notre camarade Faucon, 10 fr. — Anonyme, 200 fr. — M. Gogel, Paris, 50 fr. — Mlle Courot, Paris, 70 fr. — Département du Tarn-et-Garonne, 89 fr. 50. — Commune de Maizières-les-Metz (Moselle), 20 fr. — Anonyme, 755 fr. — Mme Carré, Paris, 1.000 fr. — M. Nonny, Paris, 50 fr. — M. Galmiche, Paris, 30 fr.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : SCAPINI.

Vice-Présidents : LEVEAU, MULLER, NOIREAUX.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONGCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABGURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, EVRAT, FAVRET, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, NICOLAI, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

Comité d'Action

M. le baron de Traversay, *Président*;

Mlle Arbel, *Vice-Présidente honoraire*;

Mme Contamin, *Vice-Présidente*;

M. le colonel de Traversay, *Vice-Président*;

M. Oscar Bloch, *Secrétaire*;

M. Auterbe, *Sous-Directeur à la Compagnie L'Union*;

Mme du Bos;

Mme Broquin;

M. Marcel Bloch;

M. de Chaumont-Quitry;

M. Chepfer;

M. Pierre Chérot;

Mme Chevalier;

Mme Francis de Croisset;

Mlle Jalaguier;

Mlle d'Herbemont;

Mme Henri;

M. Iweins;

Mme Kalt;

Mme L'Evesque;

Mme Lévy-Weis;

M. Mayer;

Mme Meyer;

Mme Mus;

M. Pascal.

